

Responsable du service urbanisme

Offre n° O033240705001727

Publiée le 05/07/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : CDC CONVERGENCE GARONNE

12 rue du maréchal Leclerc de Hauteclocque

33720 Podensac

Site web de l'employeur : <https://convergence-garonne.fr/142/recrutements-offres-emploi.html>

Lieu de travail : Podensac

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 01/10/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Urbanisme, aménagement et action foncière > Outils et opérations d'aménagement

Grade(s) recherché(s) : Ingénieur

Métier(s) : [Chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail : Oui

Management : Oui

Expérience souhaitée : Expert

Rémunération indicative : Rémunération statutaire + RIFSEEP + Participation employeur prévoyance et santé labellisées + CNAS

Descriptif de l'emploi :

Située à 25 minutes de la métropole bordelaise, la Communauté de Communes Convergence Garonne bénéficie d'une situation géographique privilégiée, desservie par les gares SNCF de Cérons, Podensac et Portets (axe Bordeaux-Agen) et par l'autoroute A62 (axe Bordeaux-Toulouse). Composée de 27 communes et de 32 800 habitants, elle emploie 180 agents.

La CdC se préoccupe de la préservation des grands équilibres, entre l'attraction de population quittant la périphérie bordelaise pour une qualité de vie entre forêts et coteaux de Garonne, et l'affirmation d'une économie autour de l'oeno-tourisme, tout en assurant un développement maîtrisé et durable de son territoire.

Sous la responsabilité de la Direction de Pôle, en qualité de chef(fe) du service urbanisme, vous aurez en charge l'encadrement et l'animation du service urbanisme.

Missions / conditions d'exercice :

Missions :

Participer à la définition de la politique de développement urbain et d'aménagement de la collectivité et accompagner les élus sur l'ensemble des moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

Missions liée à la Planification (PLUI externalisé et en phase préalable à l'arrêt pour l'été 2025), à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (initiée depuis le début d'année 2024 avec un agent référent sous ses ordres), au suivi du projet Mobilité (Lien avec le Syndicat Mixte Sud Gironde Mobilité compétent).

Organiser et animer les échanges avec les personnes publiques Associées (PPA) et autres partenaires publics (ODG, Associations ...)

Participer à l'élaboration ou au suivi des autres documents de planification (PCAET et COT) en lien avec le syndicat mixte du pôle territorial Sud Gironde compétent

Conseil technique et juridique auprès des maîtres d'ouvrage pour les projets publics et privés et suivi des projets d'aménagement en garantissant leur cohérence par rapport aux principes de développement urbain durable du territoire.

Accompagnement, conseils et montages de dossiers auprès des notaires, cabinets d'urbanisme, particuliers, etc. Suivi des évolutions/modifications des PLU et cartes communales (enquêtes publiques, modification, révision, adaptation des documents d'urbanisme en fonction des évolutions législatives et règlementaires, etc.), renseignements généraux en matière du droit de l'urbanisme, conseil sur l'action foncière,

Conseil et assistance auprès des élus pour toutes les questions liées au développement urbain, logement social et aux affaires foncières en lien avec le service juridique

Instruction des demandes d'autorisations en matière d'urbanisme réalisée par les communes membres de la CDC

Transmission à la Base des permis de construire et autres autorisation d'urbanisme (SITADEL)

Lien avec les communes maîtres d'ouvrage

Assister aux comités techniques et de pilotage des opérations d'aménagement qui touchent le territoire intercommunal.

Préparation des sujets de la commission d'urbanisme, participation à la réunion et compte-rendu.

Veille juridique, analyse et communication des nouvelles mesures législatives

Suivi des évolutions et orientations d'aménagement et de planification à l'échelle du Département, de la Région, etc. : participations aux réunions, rencontres et groupes de travail organisées et mises en place par les autres structures partenaires (Région, DREAL, DDTM, GIP ATGéri, ABF, SDIS, PVD etc...)

Contentieux

Gestion des dossiers contentieux de l'urbanisme (avec le DGS et le service juridique).

Lien avec les communes sur la fonction de conseil

GNAU, Logiciel d'exploitation SIG :

Collecte des données auprès des communes : règlements, cartographies, délibérations, etc. avec l'agent sous sa responsabilité

Guichet Numérique d'Autorisation d'urbanisme, lien avec les communes

Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Suivi de l'application du SCOT, de sa révision à venir en lien avec la Direction de Pole et la Direction Générale des Services

Gestion du service

Management d'un agent à mi-temps

Proposition, aide à la conception et suivi du budget alloué

Participation aux réponses d'appels à projets

Interlocuteur privilégié de l' élu en charge de la thématique et aider à la décision (rédaction de notes, projets de délibération...)

Communication externe des projets du service, en lien avec le service communication

Mener les animations nature ou veiller au bon déroulement des animations

Profils recherchés :

Les savoirs:

Connaissances juridiques, réglementaires et techniques du droit de l'Urbanisme

Savoir lire et interpréter les textes législatifs, notamment la " loi Littoral ", la loi " ALUR " et loi " ELAN ", loi "

Climat et Résilience " accompagnée de la réglementation sur le " zéro artificialisation nette " et la législation sur la publicité extérieure

Maîtrise de l'outil informatique et du SIG

Connaissance de la réglementation sur les PLU et des codes de l'urbanisme, de la construction et de l'habitation, de l'environnement

Connaître le Droit civil et droit pénal de l'urbanisme

Maîtrise de la lecture des documents d'urbanisme, des plans de prévention des risques, plans de construction, cadastre...

Maîtrise des principes de l'intégration paysagère et de la qualité architecturale des projets

Maîtrise des techniques de représentation spatiale

Connaître la terminologie du bâtiment, du génie civil, de la voirie et réseaux divers

Avoir des notions de construction des ouvrages

Connaître la fiscalité de l'urbanisme

Notion de contentieux de l'Urbanisme

Maîtriser les outils de répression du code de l'urbanisme (mise en demeure, etc.) *

Les savoirs faire :

Savoir accueillir, informer et conseiller les administrés, les professionnels et les élus,

Savoir lire et analyser les différents types de documents d'urbanisme

Savoir appliquer les dispositifs législatifs et réglementaires pour les autorisations d'urbanisme

Savoir rédiger les autorisations et certificats d'urbanisme

Savoir mener une réunion

Savoir établir un rapport

Savoir élaborer des délibérations pour le Conseil communautaire

Savoir travailler dans l'urgence et avec rigueur

Les savoirs être:

Capacité à désamorcer une situation conflictuelle

Sens des relations humaines, sens de la diplomatie, aisance dans la communication et dans la relation avec le public et les élus,

Aptitude pour le travail en équipe, et facilité d'échange avec les autres services, notamment le contrôle de légalité, avec les autres communes, et les professionnels de l'urbanisme, de l'immobilier et de l'aménagement, etc.

Posséder des qualités de rigueur, de méthode et du sens de l'organisation, d'un droit de réserve

Discrétion et secret professionnel

Dynamisme, réactivité, disponibilité

Sens des initiatives

Permis B obligatoire - Itinérance sur le territoire

Contact

Contact : 0556763800

Informations complémentaires :

Envoyez votre candidature (lettre de motivation + CV) avant le 04/08/2024 à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Convergence Garonne :

- De préférence, par courriel : recrutement@convergence-garonne.fr

- Par voie postale : 12 rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque 33720 PODENSAC

Documents à transmettre :

- Lettre et CV à libeller de la manière suivante : NOM-CV.pdf NOM-Candidature.pdf,

- Diplômes en lien

avec le poste.

Demande de renseignements complémentaires, s'adresser Mme Marion CLAVERIE, Cheffe de service Ressources Humaines: marion.claverie@convergence-garonne.fr

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o033240705001727-responsable-service-urbanisme>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.